



GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

Agent de
LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
VOTEZ

aux élections professionnelles
pour les organisations syndicales
qui vous représenteront dans :



**votre comité social
territorial**

du CDG973* ou de votre
collectivité

votre CAP

(si vous êtes titulaire)

ou

votre CCP

(si vous êtes contractuel)

Entre le 1er et le 8 décembre 2022 par voie électronique

* pour les collectivités de moins de 50 agents